

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 MARS 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Monsieur MARINO MORABITO, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur DEROUBAIX (à Monsieur de BOISSIEU), Madame BRISSEZ (à Madame PETIT), Monsieur RIBIÈRE (à Madame SONNERY), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR),

EXCUSÉE : Madame ARBORE

ABSENTS : Madame ARENA, Monsieur KARTAL, Madame PONCET

Monsieur Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2024.01.34

SOUTIEN AU PROJET « GÈRE TON ÉCRAN »

(Rapporteur : Daniel GUEUR)
Nomenclature : 7.5 : Subventions

Dans le cadre du projet de lutte contre les addictions « MILDECA », la prévention des addictions aux écrans des plus jeunes est une priorité. Sous l'impulsion et la coordination de la Ville, la MJC Louise Michel, l'ADSEA, AIDA et le Collège St Exupéry vont développer une semaine d'action pour sensibiliser aux dangers des écrans, promouvoir leur bon usage. L'ensemble des 4^{èmes} du collège participe.

Le projet a été nommé « Gère ton écran », il est cofinancé via l'appel à projet MILDECA dont la Ville est lauréate.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20240315-DEL_2024_01_34-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Parmi les ateliers, les temps suivants seront proposés :

- Support de communication ;
- Gestion des émotions et boxe ;
- Débats sur le cyber harcèlement, les risques des images mises en ligne, les fakes news, la dépendance au smartphone, le sommeil ;
- Conférence à destination des parents.

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **12 mars 2024** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **12 mars 2024** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE VALIDER** l'attribution d'une participation de 3 800 € à la MJC Louise Michel pour financer les différentes actions du projet « Gère ton écran » ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention, jointe en annexe, ainsi que tous documents afférents à ce dossier ;
3. **DE DIRE** que les crédits sont prévus au Budget Principal, Chapitre 52 65748 SODI CLSPD.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

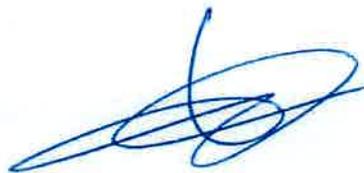
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **22 MARS 2024**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

A blue circular official stamp of the Mairie d'Ambérieu-en-Bugey (AIN) is partially obscured by a large, loopy black ink signature.

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of several overlapping loops.A blue circular official stamp of the Mairie d'Ambérieu-en-Bugey (AIN) is partially obscured by a black ink signature. Below the stamp is a rectangular box containing the following text:

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20240315-DEL_2024_01_34-DE
Date de transmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024